

Objectif « Génération sans tabac 2030 » : un engagement pris, des mesures concrètes attendues

Stratégie décennale contre le cancer : une lutte
contre le tabac renforcée pour 45 000 vies
épargnées.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 5 FÉVRIER 2021

A la suite des annonces des axes principaux de la stratégie décennale de lutte contre le cancer du gouvernement, l'ACT-Alliance contre le tabac salue les engagements annoncés par le Président Emmanuel Macron. Sans tabac, 45 000 décès par cancers¹ pourraient être évités, des milliers de vies et de familles épargnées. Le tabagisme, cette autre pandémie responsable de 75 000² victimes françaises par an, requiert une politique ferme et ambitieuse pour parvenir à l'objectif d'une première génération sans tabac en 2030. L'ACT sera particulièrement attentive et impliquée dans la transposition de ces annonces en mesures concrètes et en actions fortes.

Une génération 2030 sans tabac : la prévention pour se donner les moyens de réussir

Emmanuel Macron fixe des objectifs ambitieux pour une société libérée du tabac en 2030. Les générations de demain seront non-fumeuses. Ces annonces prometteuses nécessitent une réelle implication politique dans la lutte contre le tabac et dans ses différentes mesures.

Concernant les grands axes de prévention abordés par Emmanuel Macron, l'ACT a plusieurs recommandations.

Augmentation de la taxation des produits du tabac, l'arme la plus efficace contre le tabagisme :

L'ACT est rassurée par cette volonté du gouvernement. En octobre 2020, la déclaration du ministre du budget, Olivier Dussopt, avait inquiété les acteurs de la lutte contre le tabac en déclarant ne pas souhaiter augmenter la fiscalité sur les produits du prix du tabac en 2021.

Pour protéger d'avantage les fumeurs comme les non-fumeurs, l'ACT préconise les mesures concrètes suivantes :

- **Une hausse progressive du paquet à 15€ d'ici 2025**, qui préviendra l'entrée des non-fumeurs et particulièrement des jeunes dans le tabagisme, et incitera tous les fumeurs à arrêter et à regagner leur liberté, notamment les fumeurs les plus précaires et les plus touchés par le tabagisme quotidien

1 | Inca - <https://www.e-cancer.fr/Comprendre-prevenir-depister/Reduire-les-risques-de-cancer/Tabac/Le-premier-facteur-de-risque-evitable-de-cancers>

2 | Baromètre de Santé publique France 2019

- **Une hausse significative de la fiscalité des autres produits du tabac (tels que le tabac à rouler, cigares, cigarillos,...)** qui sont pourtant tout aussi nocifs pour la santé.
- **Une vigilance doit être apportée à la taxation des nouveaux produits du tabac tel que le tabac chauffé.** Dernier né de l'industrie du tabac et promu comme alternative de santé publique à la cigarette qui justifierait une moindre taxation, ce produit est trop souvent confondu avec la cigarette électronique, et comporte en réalité une quantité significative de composants cancérigènes, reste donc nocif et addictogène.¹
- **Une harmonisation fiscale au niveau européen** doit être mise en place pour donner au combat contre le tabac une force nouvelle.

Un renforcement de la prévention pour une dénormalisation du tabac :

Particulièrement concernée par l'axe « prévention » de la stratégie décennale énoncée par le Président, l'ACT insiste sur la nécessité de dénormaliser le tabac, de débanaliser sa perception sociale dans notre société. Aujourd'hui, c'est la société entière qu'il faut sensibiliser aux différents méfaits du tabac.

A ce titre, depuis 2020, l'Alliance s'est engagée dans un programme de dénormalisation du tabac, à travers des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer autour de sujets méconnus des français mettant particulièrement en lumière les méfaits de l'industrie du tabac notamment sur l'environnement, l'économie, les droits humains...

De nombreuses idées reçues et un manque d'information persistent sur le tabac et sont un frein à l'arrêt de sa consommation. A titre d'exemple, 71 % des fumeurs estiment à tort que faire du sport permet de nettoyer leurs poumons.² Ou encore : 56% des français pensent que le tabac rapporte plus aux collectivités qu'il ne leur coûte.³

Pour que les enfants d'aujourd'hui ne soit pas les victimes du tabac de demain, ce sont toutes les générations et tous les acteurs politiques, médiatiques, de la société civile qui doivent agir en faveur de la dénormalisation du tabac.

Rappelons que chaque année en France 200 000 jeunes commencent à fumer.⁴ Si tous les moins de 20 ans arrêtaient le tabac demain, la mortalité par cancer diminuerait de 40% dans les 50 ans⁵.

Tabac et cancers

Le tabac est responsable de :

- 17 types de cancer
- 45 000 décès par cancers directement liés au tabac
- 8 cancers du poumon sur 10
- 70 % des cancers des voies aérodigestives supérieures (bouche, larynx, pharynx)
- 50 % des cancers de la vessie

(source : Inca)

Les non-fumeurs sont aussi concernés, le tabagisme passif augmente le risque de développer de 25 % un cancer du poumon chez un non-fumeur s'il vit avec un fumeur (Source : Santé Publique France).

1] Dusautoir, Romain, et al. "Comparison of the chemical composition of aerosols from heated tobacco products, electronic cigarettes and tobacco cigarettes and their toxic impacts on the human bronchial epithelial BEAS-2B cells." *Journal of Hazardous Materials* 401 (2020): 123417.

2&3 | Les indicateurs de l'ACT #1 – enquête trimestrielle sur la perception sociale du tabac en France réalisée en novembre par BVA pour l'ACT sur un échantillon de 1000 personnes représentatif de la population française

4 | Enquêtes Escapad, OFDT, <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/escapad/>

5 | Institut Curie.

2 actions majeures de lutte contre le tabac absentes du discours du Président

Un renforcement des modalités de contrôle du tabac

Au niveau national : rendre systématique le contrôle de pièce d'identité de tout jeune qui se présente pour acheter du tabac

En 2019 : 10% des buralistes acceptent de vendre du tabac à des enfants de 12 ans et les deux tiers des buralistes à des mineurs à 17 ans (65,2%).¹

Au niveau européen : Assurer une indépendance totale des systèmes de traçabilité du tabac par rapport à l'industrie

Aujourd'hui, l'industrie du tabac détient le contrôle de la traçabilité de ses produits entraînant une forte opacité sur la réalité du commerce illicite en France comme en Europe. Cette absence d'indépendance à l'égard de l'industrie représente un frein à une politique efficace de lutte contre le tabagisme et enfreint par ailleurs les dispositions du protocole d'accord de l'OMS sur la lutte contre le commerce illicite ratifié par la France et l'Union européenne et entré en vigueur depuis 2018.

Une meilleure sensibilisation des professionnels de santé

Afin de lutter efficacement contre le tabac, une plus grande implication des professionnels de santé est nécessaire sur plusieurs points afin que :

- À chaque consultation, un médecin ait le réflexe de se renseigner sur le statut tabagique du patient et puisse l'informer et le sensibiliser systématiquement sur les effets du tabac sur sa santé ainsi que sur les modalités d'arrêt possibles.
- Les médecins ainsi que les sages-femmes soient d'avantage sensibilisés sur l'étendue des risques liés au tabagisme notamment en cas de grossesse. Selon les indicateurs de l'ACT, 27 % des professionnels de santé pensent encore qu'il est préférable pour une femme enceinte de fumer quelques cigarettes² alors que la nocivité du produit sur le fœtus est aujourd'hui largement documentée.
- Une meilleure approche croisée des disciplines médicales entre en jeu dans l'arrêt du tabac, notamment sur l'accompagnement psychologique.

¹ | [L'interdiction de vente de tabac aux mineurs : une mesure largement inappliquée](#) - CNCT

² | Les indicateurs de l'ACT #1 – enquête trimestrielle sur la perception sociale du tabac en France réalisée en novembre par BVA pour l'ACT sur un échantillon de 1000 personnes représentatif de la population française.

L'ACT-Alliance Contre le Tabac : qui sommes-nous ?

L'ACT-Alliance contre le tabac est une fédération d'associations, loi 1901, engagée au service de la santé publique et de l'intérêt général.

Depuis l'application de la Loi Evin, l'ACT œuvre depuis près de trente ans pour défendre le bien-être de tous face aux intérêts de l'industrie du tabac. En tant que porte-parole de ses associations membres, l'ACT se fait le devoir d'éclairer par les faits les manipulations de cette industrie et de peser sur le débat public pour un avenir plus durable.

Sa détermination dans la lutte contre le tabac a permis de franchir des étapes décisives en matière de santé publique en France. C'est à travers des campagnes d'information et de plaidoyer que l'ACT poursuit son combat contre des fabricants redoublant d'effort pour normaliser la consommation, sous différentes formes, de ses produits addictifs.

Par son action fédératrice, l'ACT mobilise collectivement décideurs, acteurs de santé publique, de l'environnement, des droits humains, de la finance, ainsi que les médias pour voir émerger en 2032 la première génération en France libérée des méfaits du tabac et de son industrie.

Contacts presse

Agence BCW

Véronique Machuette – Tél. : 06 15 39 90 23 | veronique.machuette@bcw-global.com

Maëly Daviles – Tél. : 06 13 20 51 02 | maely.daviles@bcw-global.com

ACT - Alliance Contre le Tabac

Charlotte Dekkers – Tél. : 07 49 94 04 08 | charlotte.dekkers@alliancecontreletabac.org